

AUTO MOTO ECOLE ROLLING
54 avenue Francis de pressensé
69200 Vénissieux

DÉROULEMENT

À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Formation théorique :

Les entrainements s'effectuent en agence ou par le biais d'un accès au code en ligne

L'examen théorique est aujourd'hui privé et dépend de 2 organismes : la poste et objectif code.

Il vous faudra faire un maximum de 5 fautes /40 questions pour obtenir votre examen.

Nous vous conseillons donc d'obtenir des résultats entre 0 et 6 fautes lors de vos entrainements.

Pour le passer, il vous suffira d'acheter votre place sur internet à un montant de 30€, en choisissant le jour, l'heure et local proposé qui vous conviendrait au mieux.

Une convocation vous sera envoyée par mail après validation d'achat de votre place d'examen contenant toutes les informations nécessaires pour vous présenter à l'examen théorique du permis de conduire.

Les candidats devront se présenter munis de cette présente convocation ainsi que de leur pièce d'identité en cours de validité le jour même.

Sur place vous effectuerez un test de 40 questions et vous recevrez votre résultat par mail dans la journée.

Formation pratique :

Une leçon d'évaluation est programmée lors de votre inscription en agence. Elle s'effectuera sur un simulateur. Une série d'exercices cognitifs et psychotechniques permettront d'évaluer le nombre de leçons pratiques nécessaires à la formation du candidat. Ce volume pourra être réévalué au cours de la formation.

Les leçons de conduite, elles, s'effectueront dans un premier temps sur simulateur de conduite (5 leçons) puis en circulation directement. L'environnement évoluera progressivement, dans un 1^{er} temps des impasses et des parkings seront utilisés pour appréhender les commandes en toute sécurité. Puis, les parcours évolueront d'un trafic faible, à normal et enfin à dense.

Pour être présenté à l'examen du permis de conduire vous devez avoir validé les 4 compétences du REMC, programme national de formation imposé par l'état, ainsi que l'autonomie nécessaire à être seul en circulation.

Voici les 4 étapes que vous étudierez lors de vos leçons de conduite :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique


La validation des étapes s'effectue lors d'un bilan de compétence programmé à l'avance entre le moniteur et l'élève lors d'une leçon de conduite.

Une fois les 4 compétences validées en « travaillé » et/ou acquises ; un examen blanc du permis de conduire est réalisé.

Vous devez alors obtenir un résultat alors positif lors de ce dernier pour pouvoir être présenté à l'examen pratique du permis de conduire.

Le jour de l'examen, les candidats devront se présenter à l'auto-école munis de leur pièce d'identité en cours de validité (et du livret de conduite pour les formations AAC), un moniteur les emmènera sur le centre d'examen et sera présent dans le véhicule fourni durant leur examen pratique.

Une fois tous les candidat (e)s passés, le moniteur les ramènera à l'agence.



Ministère de l'Éducation, du Développement durable et de la Mer

Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)

N° : _____ SÉRIE

EXEMPLAIRE
ADMINISTRATION

Date : ____/____/____ Centre : _____ N° de département : ____

L'expert(e) – Nom : _____ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : _____

Mme, Mlle, M.⁽¹⁾ : _____ Prénom : _____

(1) (rayer les mentions inutiles : nom de naissance suivi du nom d'usage s'il y a lieu)

Catégorie de permis sollicitée : A A1 B B1 EB C EC D ED

Atteste de la réussite à l'examen de l'intéressé(e) : né(e) le : ____/____/____ à : _____

N° de département : ____ ou pays : _____ déjà titulaire des catégories de permis : _____

régularisation dispensé(e) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° du permis : _____

Résultat d'examen
(entourer la mention correspondante et rayer celle inutile)

FAVORABLE

INSUFFISANT

Examen non mené à son terme

Codes spécifiques :

01 101 102 103 105 Ar

106 jusqu'au : _____

Vaut titre de conduite à compter du : ____/____/____

Visite médicale valide jusqu'au : ____/____/____

Autres codes : _____

Signature :

Signature

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation				Autonomie conscience du risque			
	E	0	1	2	3	ions	ations	me
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation présenté ci dessus.